 **Proposition des rapporteurs et du jury de thèse soumise pour avis**

**à la commission des thèses de l'ED Matisse - Rennes**

Ce document complété est à me renvoyer. Joindre un exemplaire de la thèse (version préliminaire), les CV des rapporteurs s'ils ne sont pas habilités à diriger des recherches (réglementairement les PR et les DR le sont même s'ils n'ont pas l'HDR) ou s'ils sont en poste à l'étranger (dans ces cas, le CV doit contenir des éléments permettant de juger si le/la rapporteur(e) proposé(e) a un niveau équivalent à une personne HDR (nombre d'années d'expérience, nombre de thèses encadrées, taux de publications et de référencement, etc.)) et les CV des PR en poste à l'étranger.

NOM et prénom du doctorant :

Date de soutenance :

Domaine (AST/ INFO/ MI/ EGE/ FOTON) :

Spécialité :

Sujet :

Établissement d'inscription :

Unité de recherche :

Cotutelle (si oui établissement et pays) :

NOM et prénom du directeur 1 :

NOM et prénom du directeur 2 :

Label européen demandé (voir critères en [page 2 du document](https://ed-mathstic.u-bretagneloire.fr/sites/default/files/u50/Rennes/soutenance_de_these_maj-03-05-18.pdf)) (oui/non) :

Rapport scientifique du (ou des) directeur(s) de thèse décrivant le travail effectué et les résultats obtenus :

Liste des travaux du doctorant (mettre en tête les deux plus significatifs) :

Proposition de rapporteurs avant soutenance (sous réserve des dispositions relatives à la cotutelle internationale de thèse et sauf exception dûment argumentée et acceptée par la commission des thèses, les rapporteurs sont professeurs, directeurs de recherche ou habilités à diriger des recherches ; ils sont extérieurs à l'école doctorale, et dans tous les cas à l’établissement où a été préparée la thèse (y compris établissement, unité, laboratoire, équipe, entreprise des (co)directeurs et encadrants) et ils doivent ne pas avoir participé aux travaux de la thèse ni avoir de conflits d'intérêt ; une demande de dérogation est possible à titre exceptionnel pour un non-habilité (joindre un CV détaillé et récent du rapporteur proposé et une demande circonstanciée).

NOM et prénom du rapporteur 1 :

Habilité à diriger des recherches (oui/non) :

Fonction et lieu d'exercice :

NOM et prénom du rapporteur 2 :

Habilité à diriger des recherches (oui/non) :

Fonction et lieu d'exercice :

Proposition de jury de soutenance (sous réserve des dispositions relatives à la cotutelle internationale de thèse et sauf exception dûment argumentée et acceptée par la commission des thèses, le jury qui comporte entre 4 et 8 membres dont au moins une femme et un homme, nommé par le chef de l’établissement accrédité d’inscription, est composé au moins pour moitié de personnalités françaises ou étrangères (, sans implication dans le travail du doctorant et extérieures à l’école doctorale et à l’établissement accrédité d’inscription du doctorant (y compris établissement, unité, laboratoire, équipe, entreprise des (co)directeurs et encadrants). Il doit aussi être composé au moins pour moitié de professeurs ou directeurs de recherche (ou équivalents, [cf. table d'équivalence pour les étrangers](https://ed-mathstic.u-bretagneloire.fr/sites/default/files/u50/Rennes/tableau-comparaison-positions-universitaires-a-travers-le-monde-galaxie-au-26-septembre-2012_0.pdf)) et compter un enseignant-chercheur membre d'un des établissements co-accrédités de l'école doctorale Matisse.

– lister tous les membres du jury de soutenance, y compris les rapporteurs avant soutenance s'ils font partie du jury de soutenance – pour chaque membre du jury préciser dans l'ordre ses NOM, prénom, genre (F/H), fonction et lieu d'exercice :

1.

2.

3.

4.

5.

6.

7.

8.